

INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1.1 COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom de l'entreprise :

Numéro d'entreprise (NEQ) :

Nom du responsable de la demande :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Secteurs d'activité :

Adresse de correspondance (si différente) :

Téléphone :

Courriel :

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

À COCHER

Être citoyen canadien ou résident permanent, âgé de 18 ans ou plus.

Ne pas avoir bénéficié d'une aide financière du FAE dans ce volet au cours de la dernière année.

Être en activité depuis plus de 36 mois et inscrit au Registre des entreprises du Québec (REQ).

Fournir un plan d'affaires avec prévisions financières sur 2 ans.

Apport en fonds propres égal ou supérieur au montant de la subvention demandée.

S'engager à demeurer sur le territoire de la MRC des Maskoutains pour une période minimale de 2 ans.

3. LE PROJET

3.1 TITRE DU PROJET

3.2 DESCRIPTION DU PROJET

Dans cette section, veuillez aborder les thèmes suivants :

A. Mise en œuvre du projet (produits, services ou procédés innovants; intégration de nouvelles technologies ou outils numériques; ressources nécessaires).

C. Retombées de l'innovation ou de la transformation numérique (amélioration de la productivité, automatisation, compétitivité, valeur ajoutée, accès à de nouveaux marchés).

3.3 TERRITOIRE(S) VISÉ(S)

Les 17 municipalités de la MRC des Maskoutains	Saint-Hyacinthe	La Présentation
Saint-Barnabé-Sud	Saint-Bernard-de-Michaudville	Saint-Damase
Saint-Dominique	Sainte-Hélène-de-Bagot	Sainte-Madeleine
Sainte-Marie-Madeleine	Saint-Hugues	Saint-Jude
Saint-Liboire	Saint-Louis	Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie	Saint-Simon	Saint-Valérien-de-Milton

3.4 CRÉATION D'EMPLOI

Description des emplois	Création	Maintien
Total		

4. IMPACTS ET RÉSULTATS

Quels sont les résultats visés et les impacts prévus par votre projet en matière d'**innovation ou de transformation numérique** en lien avec le Fonds d'aide aux entreprises de la MRC des Maskoutains?

5. LA MOBILISATION

Liste des partenaires et appuis reçus :

Partenaires (organisme contribuant à la réalisation du projet, apport financier)	Appuis (organisme étant en accord avec la réalisation du projet sans toutefois participer à sa réalisation financièrement)

Joindre les lettres confirmant tous les partenariats et appuis.

6. ÉCHÉANCIER ET BUDGET

6.1 Échéancier (principales étapes de réalisation du projet)

Étapes	Dates prévues de réalisation

6.2 MONTAGE FINANCIER DU PROJET

COÛT TOTAL DU PROJET		FINANCEMENT	
Bâtiment et terrain		MISE DE FONDS	
Mobilier		Financement	
Équipement		Marge de crédit	
Améliorations locatives		Subvention	
Honoraires professionnels		Autre	
Certification et licence			
Autre			
Coût du projet		Financement total	

IMPORTANT

CONTRIBUTION MAXIMALE DU FAE :

5 000 \$ pour les projets de moins de 100 000 \$;
Jusqu'à 10 000 \$ pour les projets de plus de 100 000 \$.

- La subvention ne peut excéder **20 % du coût total du projet**.
- Les aides combinées (provinciales + fédérales + MRC) ne peuvent dépasser **50 % des dépenses admissibles**.
- L'apport en fonds propres de l'entreprise doit être au moins égal à la subvention demandée.
- Le fonds de roulement et les honoraires professionnels ne sont pas des dépenses admissibles à la subvention.

DÉPENSES ADMISSIBLES :

- Achat d'équipement, machinerie ou matériel roulant contribuant aux projets numériques;
- L'acquisition de technologie (savoir-faire, licence ou accord de fabrication, brevet à certaines conditions) en lien avec les solutions envisagées et les frais liés d'installations.
- Les améliorations locatives liées au projet.

DÉPENSES INADMISSIBLES :

- Les dépenses affectées à la réalisation d'un projet, mais effectuées avant la date de la réception de la demande d'aide officielle par la MRC des Maskoutains;
- Les honoraires et frais de service de consultants;
- Dépenses relatives au fonctionnement d'une entreprise au financement de son service de la dette, au remboursement d'emprunt à venir, au fonds de roulement ou au financement d'un projet déjà réalisé.

7. ANNEXES À FOURNIR

Lettres d'appui du milieu, si applicable.

Lettres confirmant les autres sources de financement (reçues ou à recevoir).

Soumissions, si applicables.

États financiers des deux dernières années (si existants).

Prévisions financières sur deux ans.

Plan d'affaires ou document, présentation projet

Photos, plans ou documents pertinents.

Autres (préciser) :

8. SIGNATURE

Je, _____, représentant(e) dûment autorisé(e) de _____, fais une demande officielle de financement au

Fonds d'aide aux entreprises de la MRC des Maskoutains (FAE) pour un montant de _____. \$.

Je certifie que les informations contenues dans ce formulaire et les documents ci-annexés sont, à mes connaissances, complètes et véridiques en tous points. J'accepte que les documents transmis demeurent la propriété de la MRC des Maskoutains. Les renseignements recueillis sur ce formulaire de même que ceux qui se joindront au dossier par la suite, seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux personnes affectées à la MRC des Maskoutains, à Saint-Hyacinthe Technopole, au comité de gestion, au conseil de la MRC des Maskoutains et aux personnes impliquées dans le processus décisionnel du dossier. Les renseignements demandés sont requis pour l'analyse du dossier et pour des fins de compilation statistique. L'aide financière accordée dans le cadre de cette mesure est une contribution du gouvernement provincial et à ce titre, les représentants du ministère et de la MRC des Maskoutains peuvent consulter les dossiers aux fins de vérification et d'évaluation.

Nom

Signature

Fonction

Veuillez faire parvenir votre
demande à l'adresse suivante :

Saint-Hyacinthe Technopole
(Développement économique de la
grande région de Saint-Hyacinthe)

1000, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W1
Téléphone 450 774-9000
info@st-hyacinthetechnopole.com